

APPEL A CANDIDATURES 2026

Salon International du Verre PARIS14

du 8 au 11 OCTOBRE 2026



L'association Glass Art & Design Paris organise la 2^{ème} édition du **Salon International du Verre Paris14**, en 2026.

Pour ce salon grand public, l'annexe de la mairie du 14^{ème} arrondissement de Paris, bâtiment des années 30 décoré des vitraux d'Auguste Labouret et Louis Barillet, de ferronnerie et toiles marouflées est l'écrin idéal pour mettre en lumière les œuvres de **30 artistes internationaux** utilisant le verre et ses différentes techniques résolument tournées vers l'art contemporain.

Un espace d'exposition sera aménagé à l'entrée du salon présentant une œuvre de chaque exposant, des démonstrations seront proposées au public, l'Ecole du Verre de Paris sera représentée par ses élèves et professeurs, afin de souligner l'importance de la transmission des savoir-faire.

Sur la scène sera proposée l'exposition « **Uni..Verre Fantastique, un monde imaginaire ...** » présentant un voyage poétique, un parcours coloré où le verre soufflé, sculpté dans la masse, étiré, coulé, taillé est mis à l'honneur.

Cet événement offrira aux artistes le plaisir d'échanger sur leur savoir-faire ancestral et au public la joie de découvrir la qualité et la richesse des œuvres présentées.

Si vous souhaitez participer à ce salon, nous vous invitons à prendre connaissance des conditions d'exposition et à nous retourner votre dossier de candidature **au plus tard le 16 Mars 2026 minuit**.

Le salon PARIS14 n'attend plus que vous !!

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LE SALON DU VERRE PARIS14

1- APPEL A CANDIDATURE

Ouverture le **9 janvier** clôture le **16 mars 2026 minuit.**

2- ORGANISATION

Dates : du **jeudi 8 au dimanche 11 octobre 2026.**

Lieu d'exposition:

Bâtiment annexe de la Mairie du 14^e arrondissement de la ville de Paris
12, rue Pierre Castagnou 75014 Paris (France)

Horaires :

L'installation se fera le **jeudi 8 octobre de 9h à 15h**,

Le dépôt des œuvres sur le stand sera possible le **mercredi 7 octobre de 14h à 18 heures**

Le décrochage se fera le **dimanche 11 octobre entre 18h et 22 heures.**

Ouverture au public :

- **jeudi 8 de 16h à 22 heures,**
- **vendredi 9 et samedi 10 de 11h à 19h**
- **dimanche 11 de 11h à 18h**

Vernissage jeudi 8 octobre de 18h30 à 22h

3- FRAIS DE PARTICIPATION

Le montant des frais de participation au salon est de 250 euros. Aucun montant n'est prélevé sur les ventes.

Après la confirmation de votre sélection, les frais de participation seront à verser avant fin avril. Au-delà de ce délai, en cas de non-paiement, la sélection sera annulée.

En cas de désistement après le 31 mai 2026, les frais de participation ne seront pas remboursés.

4- SELECTION DES ŒUVRES

Les œuvres seront majoritairement en verre mais peuvent être composites, pièces uniques récentes de moins de 3 ans. Les pièces murales, au sol, sur supports sont acceptées. Les pièces d'usage (vaisselle, accessoires) sont exclues.

Les dossiers seront analysés et sélectionnés par un jury d'experts.

Un projet de scénographie épuré du stand doit être soumis au jury de sélection au moment de la candidature.

Les organisateurs informeront les candidats retenus et non retenus par mail **au plus tard mi-avril 2026.**

5- STANDS

Stand standard de L.300 x P.100, H.250 cm en contreplaqué peint en blanc de 1,5 cm d'épaisseur. Les 4 stands du salon des Quatre Saisons sont de configurations légèrement différentes.

Les emplacements seront attribués par l'organisateur.

Le stand est doté d'éclairage, tout ajout de spot est interdit.

6- SALON

Durant les quatre jours du salon, aux heures d'ouverture énoncées, **la présence de l'exposant sur son stand est obligatoire**.

En cas de besoin d'absence de son stand, l'exposant pourra demander à être remplacé ponctuellement par un membre de l'organisation.

Les membres de Glass Art & Design Paris assureront l'accueil des visiteurs et seront présents pendant toute la durée du salon.

Aucune commission sur les ventes éventuelles ne sera perçue par Glass Art & Design Paris. A la demande de la Mairie du 14ème, aucun prix ne pourra être affiché. Une liste des prix, fournie par l'exposant, sera mise à disposition des visiteurs sur le stand.

L'exposant prend à sa charge ses déplacements, ses frais de séjour sur place, son logement..

7- ASSURANCES

Chaque exposant est responsable des œuvres présentées ou entreposées sur son stand ainsi que des dommages causés aux tiers du fait de leur installation. Il est de la responsabilité de chacun de souscrire une assurance civile individuelle et d'assurer ses œuvres contre le bris et le vol.

8- TRANSPORT DES ŒUVRES

Chaque exposant a la charge du transport aller / retour des œuvres exposées, ainsi que de leur manutention. Les informations sur les déchargements et chargements seront communiquées ultérieurement.

9- COMMUNICATION

Glass Art & Design Paris assure la promotion du salon par une campagne de communication :

- Achat de publicité dans la presse spécialisée nationale et internationale
- Réseaux sociaux,
- site Internet
- Communiqués de Presse
- Presse écrite, audiovisuelle, digitale
- Supports de la Ville de Paris

Chaque exposant accepte l'utilisation des visuels fournis à des fins de communication de l'événement et s'engage à céder ses droits de reproduction sur l'utilisation des images prises lors du salon.

10- CONFIRMATION DE SELECTION

Après avoir reçu la confirmation de votre sélection, le paiement des frais de participation se fera au plus tard le 30 avril 2026. Au-delà de ce délai, la sélection sera annulée.

- Par virement sur le compte Glass Art & Design Paris : CREDIT MUTUEL 17 ETOILE
IBAN : FR76 1027 8060 4700 0213 5420 135 - BIC : CMCIFR2A
en indiquant : Nom, Prénom + salon Paris14
- par chèque à l'ordre de Glass Art and Design Paris et envoyé à :
Glass Art & Design Paris - 4bis, rue des Hérondeaux 95170 DEUIL LA BARRE

